Extrait des *Mémoires de la Société Académique de l'Oise*
ANNÉE 1898

590.1
J25
Natural History

# SUR L'EMPLOI
DE
# DÉSINENCES CARACTÉRISTIQUES
DANS
# les Dénominations des Groupes
ÉTABLIS
# POUR LES CLASSIFICATIONS ZOOLOGIQUES

PAR CH. JANET

Dans le « Traité de Zoologie concrète » qu'ils viennent de publier, MM. Delage et Hérouard (1) appellent de nouveau l'attention sur l'utilité d'un remaniement de la nomenclature zoologique. Ces auteurs se plaignent, avec raison, du manque de précision que l'on trouve dans nos vocabulaires taxonomiques. Ce défaut provient de ce que les dénominations employées ne présentent aucun caractère qui permette de reconnaître à quelle catégorie (embranchement, classe, etc.)

(1) Delage, Y. et Hérouard, E., *Traité de Zoologie concrète.* Leçons professées à la Sorbonne. Paris, Schleicher, 1896, tome I, page xv.

p 1954

elles s'appliquent. Une véritable confusion résulte de ce que la même désinence sert à désigner, par exemple, pour les uns l'ordre, pour les autres la tribu ou la famille.

Pour remédier à cet état de choses, MM. Delage et Hérouard établissent, pour leur traité, la règle suivante :

| | | | |
|---|---|---|---|
| La désinence | *ia* | désigne | la classe |
| — | *iae* | — | la sous-classe |
| — | *ida* | — | l'ordre |
| — | *idae* | — | le sous-ordre |
| — | *ina* | — | la tribu |
| — | *inae* | — | la famille |
| — | *ea* | — | les groupements intercalaires. |

Nos classifications deviendraient certainement plus simples, plus claires et plus commodes si on adoptait, ainsi, pour les divisions du règne animal, des désinences fixes, et je suis convaincu que les zoologistes y arriveront tôt ou tard.

Il faudra, tout d'abord, se mettre d'accord sur le nombre et la dénomination des divisions à adopter et, plus tard, lorsque nos connaissances sur la phylogénie des animaux seront plus complètes, chercher à définir, au moins approximativement, la nature et l'importance des caractères afférents à chacun des groupes.

Une catégorie d'importance intermédiaire entre la classe et l'ordre serait, sans doute, utile dans bien des cas (1).

Entre l'ordre et la famille, tels qu'ils sont compris par les zoologistes, on pourrait placer la *tribu* (2).

---

(1) Les botanistes emploient souvent une division à laquelle ils donnent le nom de cohorte. Cette division est précisément placée par eux entre la classe et l'ordre, mais l'ordre semble pris, dans ce cas, comme l'équivalent de la famille.

(2) Ce terme de tribu, qui est ainsi parfois employé pour désigner un groupe d'importance intermédiaire entre l'ordre et la famille, est très souvent employé pour désigner un groupe d'importance inférieure à cette dernière. Cet emploi facultatif du mot tribu. pour désigner un groupe d'importance tantôt supérieur, tantôt inférieur, à la famille est accepté dans les « Regeln für die wissenschaftliche Benennung der Thiere,

On aurait ainsi, avec les sous-divisions, une série de 14 groupes :

1. Embranchement.
2. Sous-embranchement.
3. Classe.
4. Sous-classe.
5. .. ....
6. .....
7. Ordre.
8. Sous-ordre.
9. Tribu.
10. Sous-tribu.
11. Famille.
12. Sous-famille.
13. Genre.
14. Sous-genre.

Espèce.

Pour dénommer les groupes dans lesquels on classe les animaux on suit, en général, les règles suivantes.

Les noms d'embranchements, de classes et d'ordres ont une désinence adjective neutre plurielle parce qu'on sous-entend le mot neutre pluriel « animalia ».

Les noms de famille sont formés avec la désinence latine masculine plurielle *idae* qui correspond au pluriel εἴδαι de la désinence εἴδης employée par les Grecs pour la formation des noms patronymiques.

Les noms des sous-familles sont formés avec la désinence adjective féminine plurielle *inae*. Cette désinence féminine est difficile à justifier. Elle se comprendrait pour une famille dont tous les genres auraient des noms féminins, mais ce cas ne peut se présenter que tout à fait exceptionnellement. Peut-être les créateurs de cette dénomination ont-ils sous-entendu le mot

---

zusammengestellt von der Deutschen Zoologischen Gesellschaft, 1894 ». On y lit en effet (p. 8) : « Dagegen können Ausdrücke vie *tribus*, *sectio*, *legio* etc., mit welchen kein Gedanke an eine bestimmte systematische Stellung, sondern nur der allgemeine Begriff der Eintheilung verbunden ist, bei weiteren wie bei engeren Gruppen angewendet werden. »

féminin pluriel « species ». Peut-être cette désinence féminine *inæ* a-t-elle été simplement adoptée parce qu'elle ressemble, au point de vue phonétique, à la désinence masculine *idae* adoptée pour la catégorie immédiatement supérieure. Quoi qu'il en soit, on peut considérer la justification de cette dénomination comme étant de peu d'importance au regard du grand avantage qu'il y aurait à ce qu'elle soit universellement adoptée.

On peut citer, comme exemple de l'application de ces règles, les dénominations actuellement employées pour les groupes auquels appartient le genre *Carcinus* :

| | |
|---|---|
| Embranchement des | *Arthropoda.* |
| Classe des | *Crustacea.* |
| Sous-classe des | *Malacostraca.* |
| ..... | *Thoracostraca.* |
| Ordre des | *Podolphthalmata.* |
| Sous-ordre des | *Decapoda.* |
| Tribu des | *Brachyura.* |
| Sous-tribu des | *Cyclometopa.* |
| Famille des | *Portunidae.* |
| Sous-famille des | *Platyonichinae.* |
| Genre | *Carcinus.* |

En réalité, ces règles ne sont pas suivies d'une façon absolue. Bien des noms de groupes élevés n'ont pas une désinence neutre plurielle. Par exemple, pour l'embranchement des *Vermes,* on a une désinence masculine plurielle et pour la classe des *Hydromedusae*, une désinence féminine plurielle. Pour les ordres de la classe des Poissons, on emploie des désinences masculines parce que, au lieu de sous-entendre « Animalia », on sous-entend « Pisces ». Quelques zoologistes, qui donnent à la catégorie *famille* une valeur systématique assez élevée ou qui, par suite du grand nombre d'espèces comprises dans le groupe qu'ils étudient, sont amenés à diviser et à subdiviser la famille, emploient, à la suite de désinences telles que *idae* ou *inae*, des désinences telles que *ini, ides*, *ina, a.*

Il est d'usage de former les noms de familles au moyen du radical du nom d'un genre que l'on considère comme typique. Cette méthode excellente devrait être non seulement conser-

ENTRAIT DES MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE L'OISE

vée, mais étendue, *dans la mesure du possible*, aux noms de catégories plus importantes.

C'est ainsi que j'approuve tout à fait des noms tels que ceux que Konow (1) a choisis pour les nouvelles divisions qu'il propose pour l'ordre des Hyménoptères. On sait que la division de ce groupe, en *Aculeata* et *Terebrantia*, basée sur des différences secondaires de l'armure génitale, n'est pas très rationnelle. Konow propose de diviser l'ordre en 3 sous-ordres qu'il appelle :

*Tenthredonidea, Ichneumonidea* et *Vespoidea.*

Ces noms montrent immédiatement, sans qu'il soit besoin d'autre explication, que les types de ces 3 nouveaux sous-ordres sont les familles des

*Tenthredinidae, Ichneumonidae* et *Vespidae*,

qui, elles-mêmes, ont pour types les genres

*Tenthredo, Ichneumon* et *Vespa.*

Tout naturaliste connaît ces 3 genres et a, immédiatement, une donnée bien plus précise sur la constitution des nouveaux sous-ordres que si on leur donnait des noms tels que :

*Chalastrogastra*, *Tristega* et *Monotrocha*,

qui font allusion à des caractères dont l'importance et la constance peuvent être plus ou moins contestables.

Cette conservation du radical se rencontre déjà parmi les noms actuellement employés dans la série des groupes auxquels appartient le genre *Echinus* :

| | |
|---|---|
| Genre | *Echin us.* |
| Sous-famille des | *Echin inae.* |
| Famille des | *Echin idae.* |
| Sous-ordre des | *Echin ideae.* |
| Classe des | *Echin oidea.* |
| Embranchement des | *Echin odermata.* |

Il est tout naturel que les nomenclateurs cherchent à n'employer que des termes corrects au point de vue philologique, mais, en réalité, la série des noms actuellement usités con-

(1) Konow Fr. W., *Zur Systematik der Hymenopteren.* Entomologische Nachrichten, an 23, p. 148, Berlin, 1897.

tient un bon nombre de fautes (1). Au point de vue purement zoologique, cela n'a pas, au fond, une bien grande importance, tandis qu'il y aurait de grands avantages à avoir des désinences fixes et caractéristiques.

La convention de faire de la plupart des noms de groupes élevés, des mots neutres pluriels ; des noms de familles, des mots masculins pluriels ; des noms de sous-familles, des mots féminins pluriels ; des noms de genres, des mots de tous les genres, est-elle bien justifiée et surtout bien utile ? N'est-il pas regrettable que l'on ne puisse faire de tous ces noms de groupes des noms uniformément neutres ou, mieux, uniformément masculins ?

Supposons, pour donner un exemple, d'ailleurs théorique et irréalisable, de l'emploi de désinences caractéristiques de tous les groupes, y compris le genre et le sous-genre, que l'on emploie des désinences prises au hasard, telles que *adus, adinus... us, eus*, on aurait, pour la série des groupes comprenant un genre typique *Echinus*, les dénominations caractéristiques ;

| | | | |
|---|---|---|---|
| Classe | des | *Echin* | *adi.* |
| Sous-classe | — | — | *adini.* |
| ..... | — | — | *edi.* |
| ..... | — | — | *edini.* |
| Ordre | — | — | *idi.* |
| Sous-ordre | — | — | *idini.* |
| Tribu | — | — | *odi.* |
| Sous-tribu | — | — | *odini.* |
| Famille | — | — | *udi.* |
| Sous-famille | — | — | *udini.* |
| Genre | — | — | *i.* |
| Sous-genre | — | — | *ei.* |
| Espèce | | — | *us esculentus.* |

Une combinaison quelconque qui permettrait ainsi de reconnaître, à première vue, s'il s'agit d'un ordre ou d'une famille, d'un genre ou d'un sous-genre, constituerait, certainement, un système d'un usage bien commode.

(1) Voir Pfeffer Georg, *Die Bezeichnungen für die höheren Systematischen Kategorien in der Zoologie.* Jahrb der Hamburg. Wissenschaftl. Anstalten, t. VII, 1890.

Dans le cas exceptionnel où l'on serait amené à diviser un des groupes de la série adoptée, il serait bon de se contenter d'ajouter, comme on le fait souvent, de simples lettres indicatrices à la suite du nom du groupe immédiatement supérieur. Si, par exemple, un ordre des *Echinidi* devait être divisé et subdivisé en *sections* d'une valeur supérieure à celle du sous-ordre, on pourrait désigner ces sections par des dénominations telles que les suivantes :

Ordre des Echinidi
- Echinidi A
  - Echinidi A α.
  - Echinidi A β.
- Echinidi B
- Echinidi C
  - Echinidi C α.
  - Echinidi C β.
  - Echinidi C γ.

Pour simplifier les classifications, on ne doit prendre, pour chaque groupe d'animaux, que juste le nombre de catégories nécessaires pour établir une classification en rapport avec ce que nous savons ou supposons, relativement à la phylogénie du groupe. C'est ainsi, par exemple, que la tribu et la sous-tribu, doivent être complètement laissées de côté dans le cas où un groupe, auquel on a attribué la valeur d'un sous-ordre, se divise, d'une façon naturelle, en familles, qu'il n'y a pas lieu de réunir en groupes distincts.

Quant au choix des désinences à adopter, il ne pourrait résulter que d'une entente entre les zoologistes, et il serait intéressant que quelques propositions, sur ce point, soient présentées au prochain Congrès.

Sauf le nom de *Vermes*, les noms actuellement employés pour les embranchements pourraient, malgré les fautes qu'ils renferment, être conservés. Ils seraient caractérisés par leur désinence en *a*.

Les désinences caractéristiques de l'ordre et du sous ordre pourraient être choisies de manière à rappeler la désinence grecque οειδής.

Les désinences *idae* et *inae*, qui ont été adoptées, pour la famille et la sous-famille, par le Congrès international de zoologie de 1889, et qui figurent parmi les règles adoptées

par la « Deutsche zoologische Gesellschaft » devraient, malgré toutes les critiques que l'on peut leur faire, être conservées sans hésitation, parce qu'elles sont déjà acceptées par un très grand nombre d'auteurs.

Quant à des désinences fixes, caractéristiques, des catégories genre et sous-genre, elles seraient certainement avantageuses, mais toute modification des noms employés pour ces deux catégories, doit être considérée comme actuellement impossible.

BEAUVAIS, TYPOGRAPHIE D. PERE. — A. CARTIER, GÉRANT.